

# TOURNOI NATIONAL DU TTS 2024

Tennis de Table Seyssinois

**Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2024**

Gymnase Aristide Bergès

25 Allée des Balmes, 38170 Seyssinet-Pariset

Sur 26 tables et 2 salles

## Article 1. Homologation

Le tournoi est de catégorie National B, homologué par la FFTT.

Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT avec une licence compétition, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines. Les joueurs qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral le même jour ne peuvent pas participer au tournoi.

Les résultats des poules et des tableaux seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

## Article 2. Tableaux

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau.

**Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.**

Samedi 28 septembre			Dimanche 29 septembre		
8h30	A	NC à 699 points	8h30	I	NC à 799 points
	B	NC à 1499 points		J	NC à 1399 points
10h00	C	NC à 899 points	10h00	K	NC à 999 points
	D	NC à 1699 points		L	NC à 1599 points
11h30	E	NC à 1099 points	11h30	M	NC à 1199 points
	F	NC à 1899 points		N	NC à 1999 points
13h00	G	NC à 1299 points	13h00	O	Toutes séries féminines
	H	NC à 2199 points		P	Toutes séries

Les joueuses sont admises dans tous les tableaux. Un joueur, une joueuse, ne peut s'engager au maximum que sur 3 tableaux par jour, sans compter le Toutes séries Féminines.

Les tableaux C, E et G sont limités à 60 joueurs.

Les autres tableaux sont limités à 48 joueurs.

## Article 3. Déroulement des tableaux et tirage au sort

Le premier tour de chaque tableau, se fait par poules de 3. Les deux premiers de poule sont qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe. Toutes les parties dans ces tableaux sont jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

La mise en poule sera faite sur place à la fin du pointage de chaque tableau, c'est-à-dire 30 minutes avant l'heure prévisionnelle de début du tableau. Le tirage au sort des autres tableaux en sortie de poule sera effectué dès la fin des poules. Ces étapes seront réalisées par le juge-arbitre selon le règlement sportif de la FFTT et seront ouvertes au public.

## Article 4.Dotations

La dotation totale du tournoi s'élève à 3400 €. Chaque vainqueur recevra une coupe.

Tableau	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste
A : -700	40,00 €	20,00 €	15,00 €	10,00 €
B : -1500	80,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €
C : -900	50,00 €	25,00 €	10,00 €	10,00 €
D : -1700	100,00 €	50,00 €	25,00 €	15,00 €
E : -1100	60,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
F : -1900	130,00 €	65,00 €	30,00 €	10,00 €
G : -1300	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €
H : -2200	200,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €

Tableau	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste
I : -800	40,00 €	20,00 €	15,00 €	10,00 €
J : -1400	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €
K : -1000	50,00 €	25,00 €	15,00 €	10,00 €
L : -1600	90,00 €	45,00 €	25,00 €	15,00 €
M : -1200	60,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
N : -2000	150,00 €	75,00 €	40,00 €	20,00 €
O : TS féminin	200,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €
P : TS	400,00 €	200,00 €	100,00 €	50,00 €

Les organisateurs se réservent le droit de réduire de moitié la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié du nombre maximum de joueurs.

## Article 5.Rappel sur les colles, revêtements et services

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu de la FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre. » Aucun manquement à ces règles ne sera accepté et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6).

Les règles complètes du jeu de la FFTT sont disponibles à ce lien :

[https://www.fft.com/site/medias/shares\\_files/reglements-sportifs-2023-applicables-1er-juillet-2023-4489.pdf](https://www.fft.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2023-applicables-1er-juillet-2023-4489.pdf)

## Article 6.Licenciation FFTT

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « en règle avec la certification médicale » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition », datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs.

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF

- Licence numérique sur l'application FFTT

Si le joueur ne peut pas justifier de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis de la certification médicale, il n'est pas autorisé à jouer.

## Article 7. Organisateurs et juge-arbitre

Les organisateurs du tournoi sont Stéphane et Emilie TRONQUIT, contact disponible à l'article 9.

Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Marc DUMANT (JA3), licence n°383324, téléphone : 06 76 05 92 93

Les décisions du juge-arbitre seront sans appel.

## Article 8. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés par jour à :

- 8€ pour 1 tableau
- 15€ pour 2 tableaux
- 21€ pour 3 tableaux

Le tableau O Toutes Séries Femmes est à 5€.

## Article 9. Inscriptions

Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le vendredi 27 septembre à 18h00 :

- Directement sur le site <https://ttseyssinois.fr> avec paiement Internet via HelloAsso.

Seule cette solution garantit une place dans les tableaux le jour du tournoi. En cas de problème pour s'inscrire en ligne, vous pouvez nous contacter :

- [ttable.seyssins@gmail.com](mailto:ttable.seyssins@gmail.com)
- téléphone au 06 48 01 79 75

Il sera possible de s'inscrire sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Une liste des inscrits sera disponible sur la page web du tournoi, mise à jour régulièrement dans les semaines précédant celui-ci.

En cas de désistement, un remboursement de 50% des droits d'inscription est possible sur justificatif médical uniquement (dans les 8 jours qui suivent).

## Article 10. Pointage et appel

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.

Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du juge-arbitre.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## Article 11. Divers

Une tenue sportive et un esprit sportif sont exigés.

Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être en plastique sans celluloïd.

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs.

Une buvette sera à la disposition des joueurs.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

**Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.**